

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°13-02

Séance du 23 novembre 2013

janvier

PREFECTURE DU VAL D'OISE
Bureau du Contrôle Budgétaire

LE 04 FEV. 2013

ARRIVÉE

Date de convocation : 08/01/2013

Nombre de membres

En exercice : 40

Présents : 23

Votants : 26

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil général du Val d'Oise sous la présidence de Monsieur Daniel DESSE.

Etaient présents : Mme LAMOTTE, M. DERUE, M. POTAILLON, M. GARDIN, M. LAROCHE, M. DALLEMAGNE, M. COLOMBIER, M. GILLET, M. JUMELET, M. BARENTIN, M. BEQUET, M. BONNEVAL, M. DESSE, Mme SALGUES, M. SEIMBILLE, M. FEYTE, M. JUMELET, M. METZGER, M. BOUCHEZ, M. CHEVALLIER, Mme COLLIN, M. LEBON, M. POUTREL.

Avaient donné pouvoir : M. GUICHARD à M. DESSE, Mme LIEGES à Mme SALGUES, M. PEZET à M. SEIMBILLE.

Absents excusés : Mme POIRET, Mme BORGNE P, M. GILLIS, M. VAN RENSBERGEN, M. FLAHAUT, Mme BOUCHET, M. PEZET, M. DECOLIN, M. GUICHARD, M. MULLER, M. PARIS, M. SIBIEUDE, M. FARGE, M. GROS, Mme LIEGES, M. STARY, M. POIRET.

Secrétaire de séance : M. SEIMBILLE

Objet : Budget primitif pour l'année 2013

LE COMITE SYNDICAL,

Vu l'article L.5721-2 du Code Général des Collectivités territoriales,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

ADOpte à l'unanimité le Budget Primitif de l'année 2013 du Syndicat mixte pour la protection et l'aménagement des berges de l'Oise, les crédits étant votés par chapitre.

Daniel DESSE



Président du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°13-03

Séance du 23 janvier 2013

PREFECTURE DU VAL D'OISE
Bureau du Contrôle Budgétaire

LE 04 FEV. 2013

ARRIVÉE

Date de convocation : 08/01/2013

Nombre de membres

En exercice : 40

Présents : 23

Votants : 26

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil général du Val d'Oise sous la présidence de Monsieur Daniel DESSE.

Etaient présents : : Mme LAMOTTE, M. DERUE, M. POTAILLON, M. GARDIN, M. LAROCHE, M. DALLEMAGNE, M. COLOMBIER, M. GILLET, M. JUMELET, M. BARENTIN, M. BEQUET, M. BONNEVAL, M. DESSE, Mme SALGUES, M. SEIMBILLE, M. FEYTE, M. JUMELET, M. METZGER, M. BOUCHEZ, M. CHEVALLIER, Mme COLLIN, M. LEBON, M. POUTREL.

Avaient donné pouvoir : M. GUICHARD à M. DESSE, Mme LIEGES à Mme SALGUES, M. PEZET à M. SEIMBILLE.

Absents excusés : Mme POIRET, Mme BORGNE P, M. GILLIS, M. VAN RENSBERGEN, M. FLAHAUT, Mme BOUCHET, M. PEZET, M. DECOLIN, M. GUICHARD, M. MULLER, M. PARIS, M. SIBIEUDE, M. FARGE, M. GROS, Mme LIEGES, M. STARY, M. POIRET.

Secrétaire de séance : M. SEIMBILLE

Objet : Contributions statutaires pour l'année 2013

LE COMITE SYNDICAL,

Vu l'article L.5721-2 du Code Général des Collectivités territoriales,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

ACCEPTE à l'unanimité la répartition de la contribution globale due au Syndicat mixte par ses membres au titre de l'exercice 2013 telle que présentée dans le tableau ci-joint.

DIT que la recette correspondante sera versée au chapitre 74 pour le fonctionnement et au chapitre 13 pour l'investissement.

Daniël DESSE



Président du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

⇒ **Projet de délibération n°13-03**

Détail de la proposition de répartition des contributions statutaires pour l'année 2013

Membres	Fonctionnement (cf. détail)	Investissement	Total Contribution	Différence 2012 - 2013	Détail des frais de fonctionnement Frais de structure (€)	Entretien des berges (€)
Asnières sur Oise	1 802 €	670 €	2 471 €	- 200 €	364 €	1 437 €
Auvers sur Oise	4 265 €	1 585 €	5 849 €	- 488 €	862 €	3 402 €
Butry sur Oise	1 511 €	561 €	2 072 €	- 153 €	306 €	1 205 €
L'Isle-Adam	7 954 €	2 956 €	10 910 €	- 846 €	1 609 €	6 346 €
Mériel	2 175 €	808 €	2 984 €	- 254 €	440 €	1 735 €
Méry sur Oise	5 181 €	1 925 €	7 105 €	- 602 €	1 048 €	4 133 €
Noisy sur Oise	544 €	202 €	746 €	- 89 €	110 €	434 €
Parmain	3 170 €	1 178 €	4 347 €	- 360 €	641 €	2 529 €
Valmondois	484 €	180 €	664 €	- 68 €	98 €	386 €
Cergy	20 721 €	- €	20 721 €	- 4 161 €	- €	20 721 €
Eragny sur Oise	5 848 €	- €	5 848 €	- 1 195 €	- €	5 848 €
Jouy le Moutier	5 330 €	- €	5 330 €	- 1 136 €	- €	5 330 €
Neuville sur Oise	997 €	- €	997 €	- 230 €	- €	997 €
Pontoise	10 848 €	- €	10 848 €	- 2 195 €	- €	10 848 €
Saint-Ouen l'Aumône	10 554 €	- €	10 554 €	- 2 137 €	- €	10 554 €
Vauréal	4 564 €	- €	4 564 €	-	- €	4 564 €
Sous-total Communes	85 946 €	10 064 €	96 010 €		5 478 €	80 468 €
CACP	15 211 €	27 949 €	43 160 €	3 027 €	15 211 €	- €
CCHVO	20 449 €	7 598 €	28 047 €	2 215 €	4 135 €	16 314 €
Sous-total Interco	35 660 €	35 547 €	71 208 €		28 770 €	171 205 €
Conseil Général 95	124 644 €	45 889 €	170 533 €	- 9 011 €	24 976 €	99 668 €
Sous-total Département	124 644 €	45 889 €	170 533 €		80 466 €	433 997 €
Total 2013	246 250 €	91 500 €	337 750 €		49 800 €	196 450 €

PREFECTURE DU VAL D'OISE
Bureau du Contrôle Budgétaire
LE 04 FEV. 2013

Syndicat Mixte pour l'Entretien, la Protection et l'Aménagement des Berges de l'Oise
Le Président

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°13-04

Séance du 23 janvier 2013

PREFECTURE DU VAL D'OISE
Bureau du Contrôle Budgétaire

LE 04 FEV. 2013
ARRIVÉE

Date de convocation : 08/01/2013

Nombre de membres

En exercice : 40

Présents : 23

Votants : 26

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil général du Val d'Oise sous la présidence de Monsieur Daniel DESSE.

Etaient présents : Mme LAMOTTE, M. DERUE, M. POTAILLON, M. GARDIN, M. LAROCHE, M. DALLEMAGNE, M. COLOMBIER, M. GILLET, M. JUMELET, M. BARENTIN, M. BEQUET, M. BONNEVAL, M. DESSE, Mme SALGUES, M. SEIMBILLE, M. FEYTE, M. JUMELET, M. METZGER, M. BOUCHEZ, M. CHEVALLIER, Mme COLLIN, M. LEBON, M. POUTREL.

Avaient donné pouvoir : M. GUICHARD à M. DESSE, Mme LIEGES à Mme SALGUES, M. PEZET à M. SEIMBILLE.

Absents excusés : Mme POIRET, Mme BORGNE P, M. GILLIS, M. VAN RENSBERGEN, M. FLAHAUT, Mme BOUCHET, M. PEZET, M. DECOLIN, M. GUICHARD, M. MULLER, M. PARIS, M. SIBIEUDE, M. FARGE, M. GROS, Mme LIEGES, M. STARY, M. POIRET.

Secrétaire de séance : M. SEIMBILLE

Objet : Marché pluriannuel d'entretien des berges de l'Oise

LE COMITE SYNDICAL,

Vu les articles 3a. et 14 des statuts du Syndicat ;

Vu les articles 10, 15, 27, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE à l'unanimité le lancement d'un marché alloti à prix mixtes d'une durée d'un an renouvelable trois fois pour l'entretien des berges de l'Oise. Le montant total du marché (tous lots confondus) est compris entre 620 000 € HT (soit 741 520 € TTC) et 1 540 000€ HT (soit 1 841 840 € TTC).

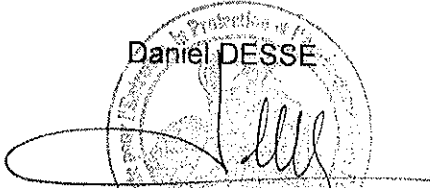
AUTORISE le Président à signer le marché et toutes les pièces s'y rapportant durant la vie du marché.

AUTORISE le Président à recourir à une procédure adaptée pour la mise en concurrence des lots n°4 (ramassage des déchets sur les talus de berges) et n°5 (ramassage des feuilles), comme le permet l'article 27 du Code des marchés publics.

AUTORISE le Président à mettre en œuvre toute procédure prévue par la réglementation en vigueur en cas d'appel d'offres infructueux.

AUTORISE le Président à solliciter auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et de l'Entente Inter-départementale Oise-Aisne, les subventions prévues dans le cadre de l'exécution de ces types de travaux.

Daniel DESSE



Président du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

PREFECTURE DU VAL D'OISE
Bureau du Contrôle Budgétaire

LE 04 FEV. 2013

ARRIVÉE